



## PROCES VERBAL N° 6

### Comité Directeur

Lundi 18 Mai 2020

#### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 16 Mai 2020 (CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE et MAIL)

Masse Jean Pierre, Bressolles Andrée, Faure Jean, Goizé Georges, Gonzalez Gérard, Mélet Florence, Jeanjean Didier, Gonzalez Manu, Rollan Serge, Laffitte Bernard, Moreira Jean Bernard, Leplay Gérald, Deleau Joël, Banes Michel.

A la demande du Président Jean Pierre MASSE, suite à la réunion conférence téléphonique du samedi 16 mai 2020 avec la LFO, mise en place d'un Comité Directeur en urgence.

Ordre du jour : Validation des montées et descentes saison 2019/2020.

Arrêt des championnats le 13 Mars 2020 suite à la mise en place du confinement le Mardi 17 Mars à 12H. La Fédération Française de football en application des Règlements statutaires Art 3 et 18 et suite à la réunion du 16 Avril 2020 où le Comité Exécutif a décidé, à l'unanimité, l'arrêt définitif des compétitions avant leur terme.

Les membres du Comité Directeur ont reçu sur leur boîte mail le tableau des montées et descentes le samedi 16 Mai 2020 après-midi.

Pour la saison 2020/2021, le District Ariège Football bénéficie d'une deuxième montée en Régionale 3, suite à une réorganisation des championnats régionaux car les poules de chaque division ont un nombre d'équipes supérieur à 12 et notamment la R3 (**Sous Reserve des recours suite PV COMEX du 16/04 et 11/05**).

La départementale 1 doit comporter obligatoirement 12 équipes (Art3 RG). De ce fait, le troisième de la départementale 2 monte en D1.

#### **TABLEAUX DES CHAMPIONNATS 2020/2021**

##### Art 3 Règlements généraux

Le nombre d'équipes par division 2-3-4 sera dépendant de l'équilibre général des poules.

La division supérieure (D1) ne peut compter que 12 équipes.

St Jean du Falga1 : Champion de la D1 intègre la R3.

Luzenac 2 : 2eme championnat D1 intègre la R3.

(Conformément aux décisions votées au conseil de ligue du 16/05/2020)



En Départementale 1 Poule de 12 équipes

Foix 2- Tarascon 1- Mirepoix 1- Laroque 1- Rieux de Pell 1-

Pays d'Olmes 1 – Mazères 1- Coussa Hers 1- Pamiers 2- Vernajoul 1- (Champ D2) -  
Varilhes 1 (2eme D2) -Le Fossat 2 (3eme D2 Application RG : Sect. 4 Art 2).

En Départementale 2 Poule de 10 équipes

St Jean du Falga 2- Rieux de Pell 2- Montaut 1- Lézat 1 –

Le Vernet 1- Mazères 2- Foix 3- St Girons 2 (Champ D3) - Saverdun 2 (2eme D3) -  
Lescure (3eme D3. Application RG : section 4 Art 2).

En Départementale 3 Poule de 10 équipes

Mirepoix 2 – As Critourienne – Luzenac 3 – Coussa Hers 2- As Plantaurel

St Jean du Falga 3 – Laroque 2 – Séronais – St Girons 3 (Champ D4) –  
Spam (2eme D4).

En Départementale 4 Poule de ? équipes à déterminer par les engagements des clubs

Escosse (dernier de la D3 descente) – Le Fossat 3 – Montaut 2 – Lorp Sent –  
Varilhes 2 - Pays d'Olmes 2 – Le Vernet 2 – Vernajoul 2

Pour informations : sur Auzat relance d'un club

L'ensemble des équipes constituant les divisions devra être validé par leur club sur le site footclub dès l'ouverture de la mise en place des championnats par la CDOCC. Les clubs qui montent en division supérieure sont en conformité de nos statuts (Règlements Généraux et couvertures jeunes et arbitrages).

Vote des membres du Comité Directeur.

Inscrits : 14

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 1

La présentation du tableau des championnats seniors a été validé par retour de mail.

Le tableau des championnats jeunes sera présenté ultérieurement.



GÉRARD GONZALEZ

Président Délégué/ Secrétaire Général DAF



Jean Pierre MASSE

Président District Ariège Football